

## Enquête EPI Bretagne COVID-19 et Épilepsie Juin 2020

### Contexte

Par le biais d'un sondage rapide auprès de nos adhérents et des usagers de l'équipe ERASME, notre association a souhaité comprendre l'impact du Covid-19 pour les personnes avec épilepsie et sur les prises en charge en Bretagne.

Ce sondage anonyme adressé aux personnes concernées et aux proches aidants permet de dresser un premier bilan qualitatif de l'impact de la crise sanitaire sur les personnes avec épilepsie. Nous avons reçu 83 réponses de la part de ce public déjà impliqué et engagé avec notre association et/ou l'équipe ERASME.

Nous avons également publié l'enquête sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) et sur notre site internet. Le délai de réponse était de 5 jours.

### Points clés

- Nous constatons qu'une grande majorité des répondants estiment que la pandémie n'a pas perturbé la prise en charge de leur épilepsie et 80% des personnes estiment que la fréquence des crises n'a pas changé.
- 43% des personnes avaient un rendez-vous programmé avec leur neurologue pendant la crise et plus de la moitié des rendez-vous prévus ont été maintenus dont près de la moitié a été réalisée par télémedecine ou téléphone.
- Les personnes interrogées ne notent pas d'inquiétude particulière concernant leur prochain rendez-vous avec leur neurologue (81%).
- Mais 40% des personnes ressentent un besoin de soutien psychologique et 26% déclarent un besoin d'information sur les épilepsies et le CoViD-19.

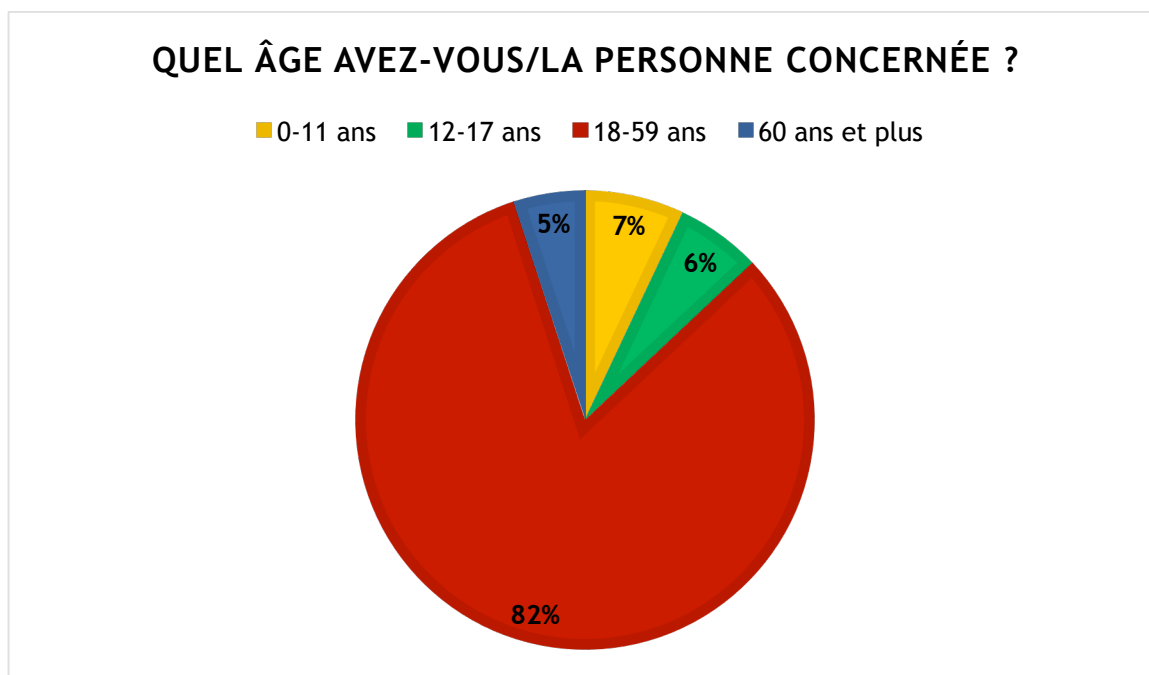
## Résultats du sondage question par question

### Question 1



Majoritairement, ce sont les personnes avec épilepsie qui ont répondu elles-mêmes au sondage.

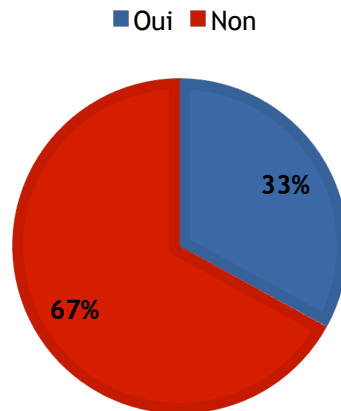
### Question 2



82% des personnes ayant répondu à notre sondage se trouvent dans la tranche d'âge des 18-59 ans, 13% ont moins de 17 ans et 5% 60 ans ou plus.

### Question 3

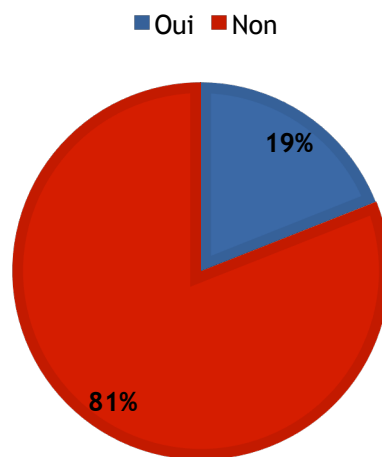
**ESTIMEZ-VOUS QUE L'ÉPIDÉMIE COVID-19 A PERTURBÉ/PERTURBE LA PRISE EN CHARGE POUR VOTRE ÉPILEPSIE/ CELLE DE LA PERSONNE ÉPILEPTIQUE ?**



Deux tiers des personnes (67%) estiment que l'épidémie n'a pas perturbé la prise en charge de leur épilepsie.

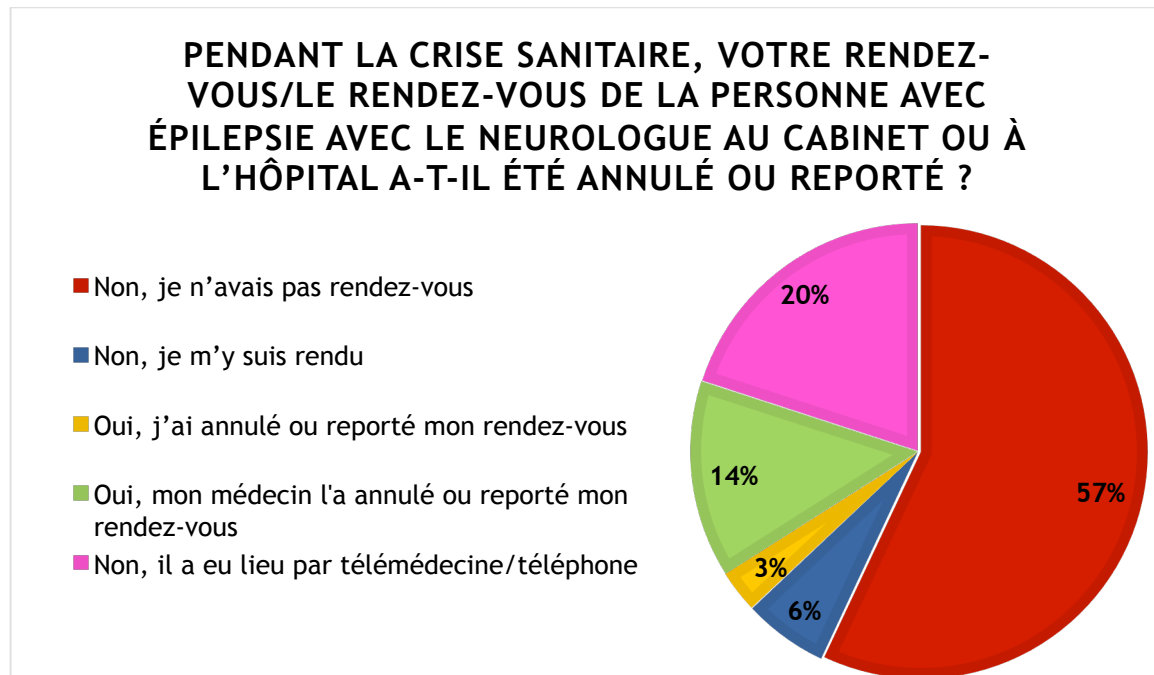
### Question 4

**LA FRÉQUENCE DES CRISES A-T-ELLE CHANGÉ POUR VOUS/POUR LA PERSONNE AVEC ÉPILEPSIE AU COURS DE LA CRISE SANITAIRE ?**



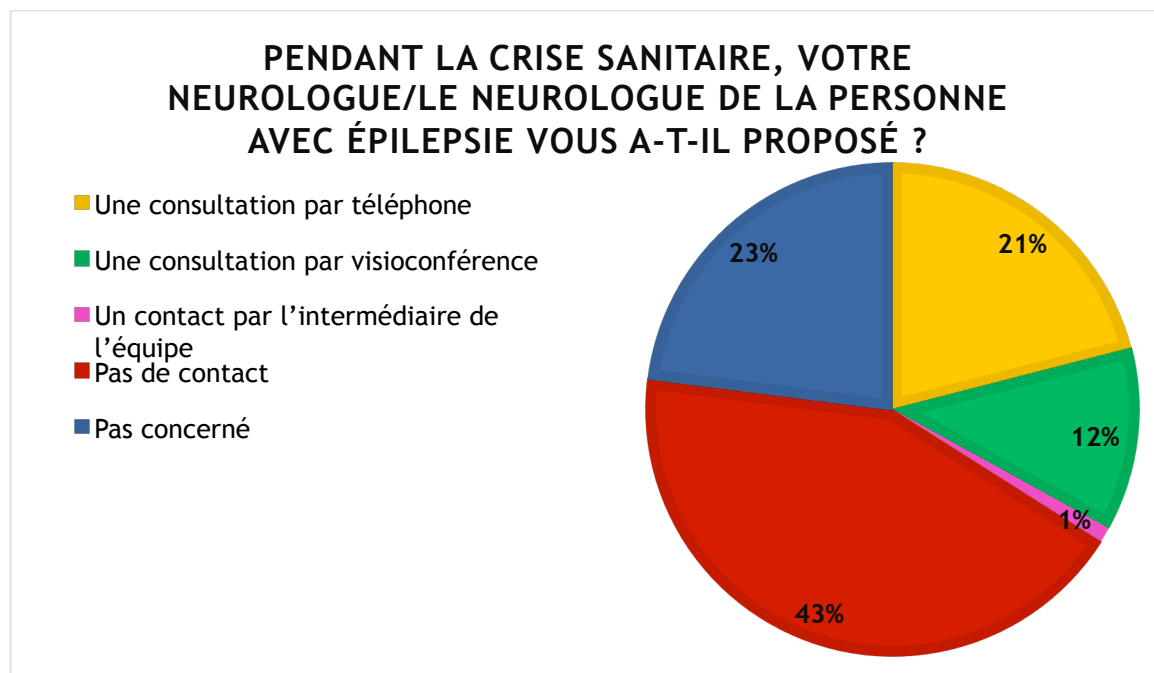
Plus de 8 personnes sur 10 déclarent que la fréquence des crises n'a pas changé au cours de la crise sanitaire.

## Question 5



43% des personnes avaient un rendez-vous programmé avec leur neurologue pendant la crise et plus de la moitié des rendez-vous prévus ont été maintenus dont près de la moitié par télémedecine ou téléphone.

## Question 6



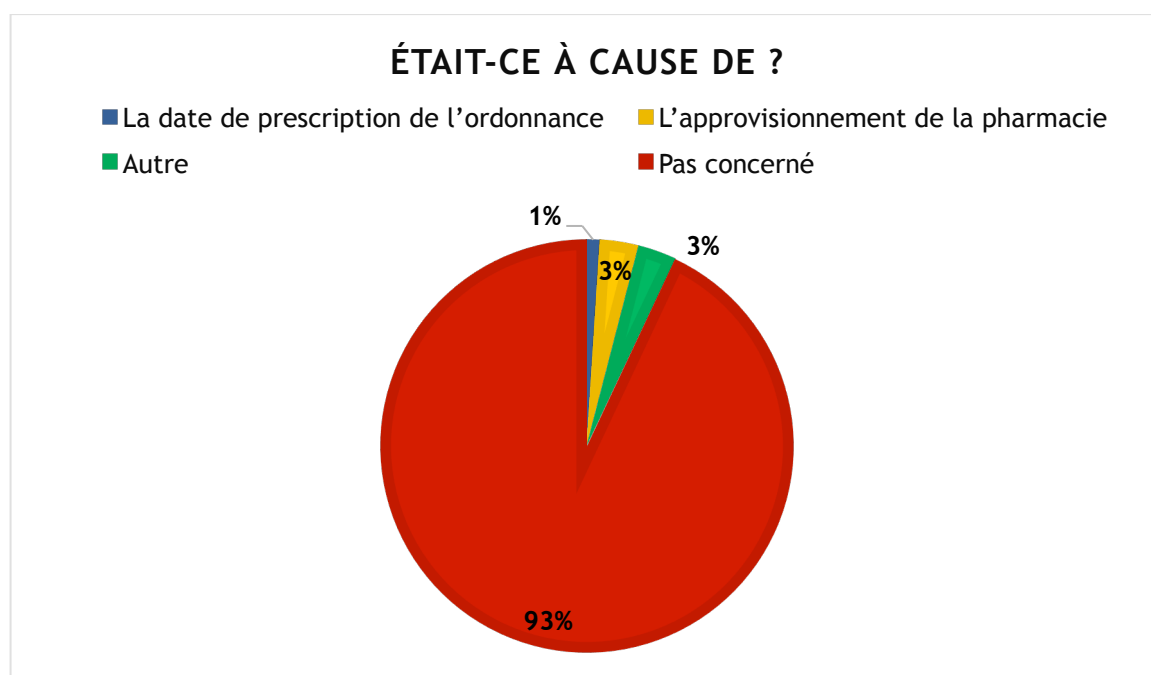
Près de 12% des personnes avec épilepsie se sont vues proposer une consultation par visioconférence et 21% par téléphone.

## Question 7



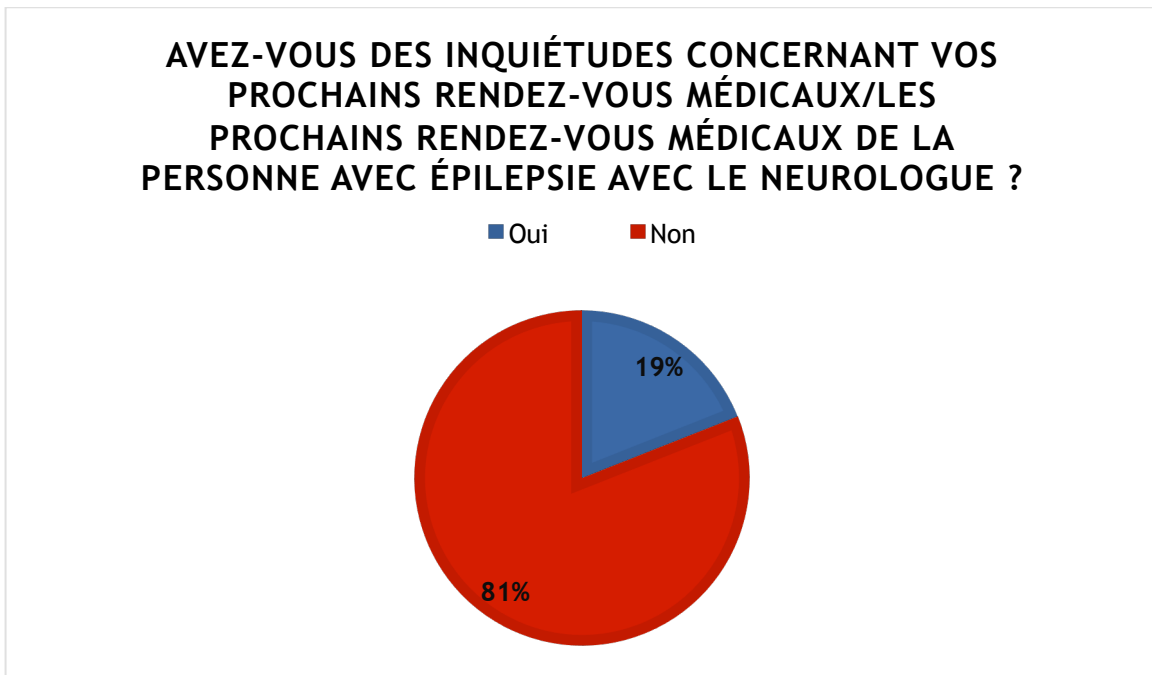
Seules près de 5% des personnes ont rencontré des difficultés quant au renouvellement de leur traitement.

## Question 8



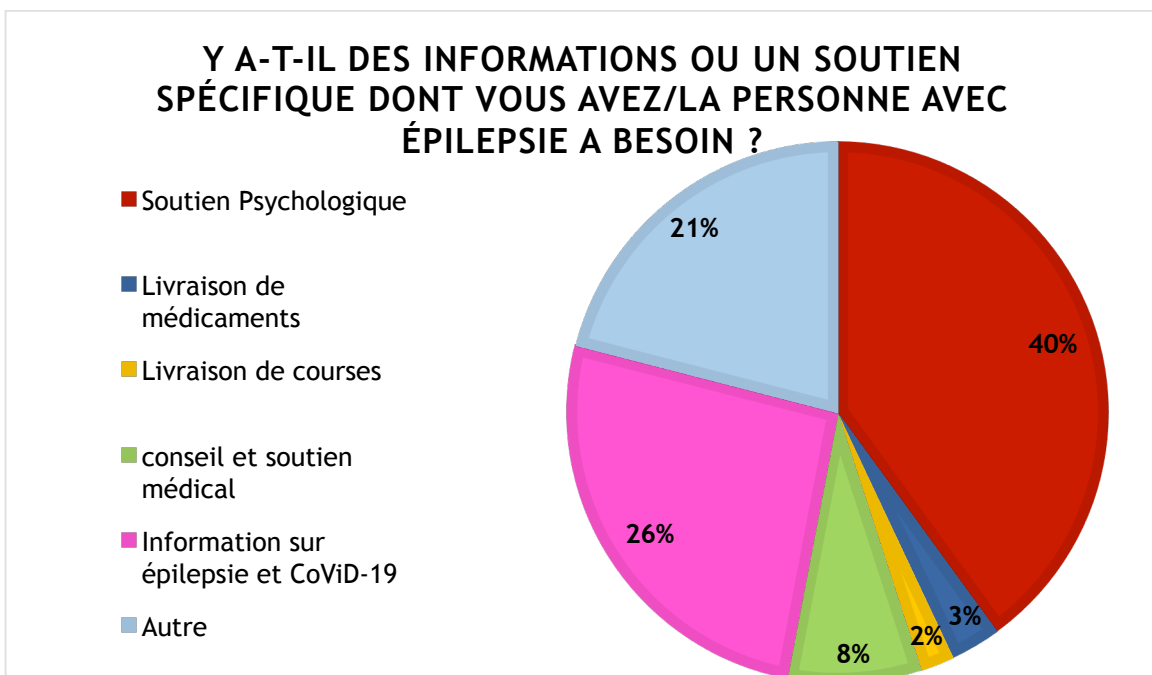
La date de prescription de l'ordonnance n'a pas posé de difficulté pour le renouvellement du traitement.

### Question 9



Une grande majorité des personnes n'a pas d'inquiétude concernant le prochain rendez-vous avec le neurologue.

### Question 10



40% des personnes avec épilepsie ressentent un besoin de soutien psychologique et 26% ressentent un besoin d'information sur les épilepsies et le CoViD-19.

## EPI BRETAGNE

EPI Bretagne est une association de patients qui œuvre pour la mise en place en Bretagne de solutions facilitant l'inclusion des personnes avec épilepsie (enfants et adultes) par le logement, la scolarité, le travail et la vie sociale.

Ses objectifs sont aussi de faire reconnaître et prendre en compte les spécificités de l'épilepsie et des handicaps qu'elle peut causer.

**Aline Auffray, Chargée de Mission EPI Bretagne**

[Epi.cadre@gmail.com](mailto:Epi.cadre@gmail.com)

Tél : 06.42.69.38.94

Site internet : [www.epibretagne.org](http://www.epibretagne.org)

## ERASME

ERASME offre une prise en charge experte sur l'ensemble du territoire breton afin d'aider les personnes avec épilepsie à plus d'autonomie face à leur maladie.

ERASME est composée d'une neurologue, d'une infirmière coordonnatrice, d'une assistante sociale, d'une ergothérapeute, d'une psychologue et d'une assistante administrative.

**ERASME**

Tel : 02.99.29.50.89

Mail : [erasme@pole-sthelier.com](mailto:erasme@pole-sthelier.com)

## FÉDÉRATION EFAPPE

La **Fédération EFAPPE** est une association agréée du système de santé qui rassemble 17 associations pour une meilleure prise en charge globale des personnes avec épilepsies sévères. La fédération accompagne ses associations membres pour faire reconnaître et prendre en compte les spécificités des épilepsies. EFAPPE participe à la réflexion sur l'impact de l'épilepsie sévère dans différents contextes (hospitalier, médico-social, social, scolaire, professionnel, etc.) pour développer les réponses institutionnelles.

Les neuf associations régionales, dont **EPI Bretagne** informent et conseillent les personnes concernées par une épilepsie sévère, représentent les usagers et sensibilisent les parties prenantes. Elles s'attachent au développement de l'offre médico-sociale dans chaque région. Les huit associations de syndrome soutiennent la recherche, font connaître ces maladies rares invalidantes et aident les familles.

Site internet : [efappe.epilepsies.fr](http://efappe.epilepsies.fr)